TOURCOING

BUREAUX : Rue Pidéle-Leheucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-35.
DEPOT DE VENTE : 14, Rue Pidéle-Leheucq

LES VOLEURS ONT FAIT UNE RAFLE DE PORTEFEUILLES A LA BRADERIE

A chaque marché, on constate des vols. Jamais cependant ces messieurs de l'embrouille n'avaient opéré comme hier matin, entre 10 h. et 11 h., à la braderie du Centre. En quelques instants, la police reçut les plaintes suivantes : Mme Eugénie Vachet, 61 ans, demeurant 131, chaussée Pierre-Curie, à qui on vola un portemonnaie contenant 1 billet de 100 fr., 1 de 50 fr., 2 pièces de 10 fr. et de la menue monnaie pour 5 francs environ ; Mme Marie Terlinck, 36 ans, demeurant à Neuville-en-Ferrain, rue des Promets 94, dont le portefeuille renfermait 4 pièces de 10 fr., une de 2 et deux de 1 fr. : Mme Pierpont, née Elisa Terninck, 57 ans, rue de la Latte, 173, dont le portemonnaie contenait 5 pièces de 5 fr., deux de 2 fr. et de la monnaie ; Mme Emilie Vervinck, 47 ans, rue d'Athènes, 129, dont le portemonnaie renfermait trois pièces de 20 fr., deux de 5 fr. et de la monnaie de billon. Tous ces vols ont eu lieu entre la Grand Place et la rue Saint-Jacques.

La Sûreté de Tourcoing enquête.

POUR TOUCHER DE L'ARGENT UN CHOMEUR MIT LE FEU A SON LOGEMENT

Un violent incendie a éclaté, hier, à 21 h. 05, dans une chambre occupée au premier étage par un chômeur, M. Desmarets, demeurant rue de Menin, cour Bouria, 2. La caserne des Sapeurs-pompiers aussitôt alertée, envoya sur les lieux un fourgon avec le matériel de premier secours. En quelques minutes, le sinistre était heureusement maîtrisé. Le feu avait fait, cependant, pour 2.000 francs de dégâts consistant en literies, vêtements divers, linge de corps et de cuisine brûlé ou détérioré par le feu.

Le commissaire de police de permanence ouvrit aussitôt l'enquête d'usage et l'origine de l'incendie lui parut suspecte. L'enquête ne tarda pas à déterminer que le feu avait été mis volontairement par l'habitant du logement à l'aide d'un bidon d'essence auquel il aurait mis le feu dans le but facile à comprendre de se procurer de l'argent de la compagnie d'assurances.

LES POULES ONT DES AILES

La police a enregistré la plainte de M. Henri Vandevelde, 67 ans, débourreur en filature, domicilié à Tourcoing, 206 rue du Tilleul, « qui on a nuitamment volé, dans le poulailler situé derrière sa maison d'habitation, un coq faisan, huit poulettes et un pigeon, le lot valant environ 400 francs.

LE TABAC BELGE

La posête de douane du Touquet a arrêté Jean Crochez, 23 ans, demeurant à Rugin (Belgique), porteur d'un ballot de tabac à fumer de contrebande, de 11 kilos. Les douaniers ont appréhendé également les nommés Daniel Ternicz, 26 ans, charpentier à Wattrelos, rue du Petit-Tourcal, et Laurent Rosse, manœuvre d'usine, sans domicile fixe et sans travail, porteurs à eux deux de 9 kilos de pétun.

La gendarmerie de Tourcoing a conduit le trio à la prison de Loos.

LA CRISE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 14 janvier : fleurs, 10 à 13.50 le panier ; échalotes, 0.85 le kilo ; laitues, 6 à 11.50 le colis ; oranges, 1.50 à 3 fr le kilo ; mandarines, 2.30 à 3 fr. le kilo ; bananes 24 à 32 fr. la caisse ; cattes, 2.25 le kilo ; citrons, 0.30 le kilo ; camemberts, 1.60 la pièce ; crème de gruyère, 0.75 à 1.46 la pièce ; Hollande, 14 à 15 fr. le kilo ; beurre 9.50 à 16.50 le kilo ; saucisson ... fr. le kilo ; paté, 5 à 8 fr. la pièce ; filets de morues 1.40 la boîte ; huîtres Portugaises 25 fr. le cent.

THÉATRE MUNICIPAL

LE CHEMINEAU

La grande pièce de Richepin et Xavier Leroux, si sa mise en scène est des plus simple, exige une interprétation hors de pair. La médiocrité ne convient pas. Aussi M. Redel a-t-il engagé des artistes excellents.

Toinette (Mlle Fabry), est intéressante ; beau contralto, nuancé et juste comédienne de talent, on la reverra avec plaisir à notre scène. Maître Pierre (Redel) joue avec un naturel et une simplicité bien dans le ton, ce dont il convient de le féliciter. M. Péraldi est le chemineau; il semble superflu d'en parler, car ce n'est pas la première fois que le public de Tourcoing est appelé à l'entendre.

Les autres emplois sont excellemment tenus par M. Villers (François), pathétique et sincère ; Martin Louis, dans Toinet; Pirard, dans Thomas ; Orengo (Martin), etc...

Mlle Rubens est une Aline effacée (ce n'est pas sa faute), mais combien séduisante !...

Comme nous l'avons déjà remarqué ici, la carence d'un public qui se dit ami de la musique est quasi complète. C'est dommage.

Le mérite de M. Redel, qui ne veut pas désespérer, est d'autant plus grand.

LES FETES DE LA RUE DE LA LATTE

Le comité des fêtes quinquennales du 3e secteur (Menin, Latte, Roncq, Fin-de-la-Guerre), informe les commerçants habitant le Secteur, qu'il organisera les 21, 22 et 23 avril, sa fête périodique.

Cette fête sera établi en collaboration de celle de la Clique Scolaire, qui, à cette occasion, s'est assuré le concours de la Garde Républicaine, ou, à défaut, de la Musique des Equipages de la Flotte, de plus, de quelques centaines de fanfares et cliques, dont les membres seront logés dans les limites de notre secteur.

Des dispositions seront prise pour que tous les points de ce secteur profitent commercialement, le plus possible de ces manifestations. Les commerçants sont avisés qu'un collecteur passera à domicile pour solliciter l'achat de la carte de membre adhérent.

HARMONIE DU POINT CENTRAL

Le président de l'Harmonie du Point Central nous communique : « La Musique est le plus bel art, une distraction d'ordre supérieur, qui fait oublier les peines et les soucis, rend l'existence plus agréable.

« La musique ennoblit, élève la pensée vers le beau, dispose à la bonté, rend les enfants sages et intelligents. Sans la musique l'homme descendrait vite au rang des animaux et n'aurait plus d'autre but que d'assouvir sa faim.

« La musique est née avec l'homme. En aucun temps, chez aucun peuple, aucune fête, aucune réjouissance ne pourrait avoir lieu sans elle.

« Faites apprendre la musique à vos enfants ! Vous leur assurerez un meilleur avenir ; vous les préserverez des mauvaises fréquentations.

» A une époque d'activité mécanique et de sports à outrance, il est bon de rappeler aux jeunes gens, que s'il est utile d'assouplir physiquement son corps, il n'en est pas moins nécessaire de nourrir son esprit en lui procurant des satisfactions saines et agréables. Cette nourriture d'esprit et ces satisfactions, la musique le leur donnera.

« Apprenez la musique, enfants, vous ne le regretterez jamais.

« L'Harmonie du Point Central rappelle aux parents désireux de faire apprendre la musique à leurs enfants, que de nouveaux cours de solfège et d'instrumentation gratuits sont ouverts au siège, les mardis et vendredis, de 19 à 21 h., par des professeurs compétents ».

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR

Pour la période du 7 au 12 janvier, on a enregistré :

Bétail abattu et prix moyen : 132 bœufs, 4 fr. 50 à 9 fr. 50 le kg ; 150 veaux, 7 fr. 50 à 13 fr. le kg ; 170 moutons, 10 fr. à 14 fr. le kg ; 155 porcs, 6 fr. 25 à 7 fr. 25 le kg ; 14 chevaux.

Quantités déclarées : pour la ville, 58.170 kg ; pour l'extérieur, 23.234 kg ; Cheval, 2.168 kg.

327 kilos de viande ont été saisis par le service de l'Inspection.

Sociétés et Comités

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce soir mardi à 20 h., répétition générale.

ORPHÉON DES CRICK-SICKS. — Ce soir à 20 h. répétition générale au « Nouveau Cambrinus ».

HARMONIE DU POINT-CENTRAL. — Aujourd'hui mardi à 19 h., cours. A 20 h. répétition.

SOCIETES SPORTIVES

LE CHAMPIONNAT DE PIN-PONG DE LA FÉDÉRATION DE TOURCOING ET SES CANTONS

Le Championnat de Ping-Pong organisé par la Fédération de Tourcoing en est arrivé à la fin des matches aller et a obtenu un succès sans cesse grandissant de part les luttes toutes courtoises du reste que se sont livrés les différents clubs.

La Star P.P.C. se place en tête des éq. 1, suivi à un point seulement par trois clubs différents ex æquo, les P.P.C. du Coq Chantant, des Phalempins et du Pont-de-Neuville, à un point de ces derniers vient l'Union de Neuville qui n'a pas encore dit son dernier mot. Se classent ensuite dans l'ordre les P.P.C. des Cinq-Voies et des Phalempins ; l'Etoile du Brun-Pain ; les P.P.C. du Petit-Chasseur et Dubus. On voit par cette simple énumération que les éq. très se tiennent de près et qu'après 9 matches le classement est loin d'être définitif.

Pour les éq. II le classement est le suivant :

P. P. C. du Brun-Pain....	14	points
P. P. C. des Cinq-Voies....	13	—
P. P. C. Coq-Chantant....	11	—
P. P. C. du Coq-Chantant..	11	—
P. P. C. des Phalempins..	10	—
P. P. C. Petit-Chasseur....	9	—
Etoile du Brun-Pain......	7	—

Ce classement est moins susceptible de modification que le premier, la lutte semblant se circonscrire entre les deux premiers nommés. Néanmoins, rien n'est définitif et plusieurs autres clubs s'entraînent ferme dans l'espoir de détrôner les leaders, chose très possible du reste.

Ainsi qu'on le voit, la fédération marche bon train, ce qui est tout à l'honneur de la Commission, formée exclusivement des secrétaires de tous les clubs affiliés. Souhaitons-lui bonne continuation pour la vulgarisation du ping-pong à Tourcoing, principal but envisagé.

— La prochaine réunion se fera vendredi 18 janvier à 19 h. 30 au siège du Star P.P.C. Ordre du jour important.

PARTIS POLITIQUES

UNION RÉPUBLICAINE. — Aujourd'hui mardi à 18 h. 30 au siège, 1, Place Victor-Hassebroucq, réunion du Comité-Directeur de l'Union Républicaine de Tourcoing et des Communes du Canton Sud.

ETAT CIVIL

Naissances. — Francis Joire, rue de Lille, 45. — Arlette Leclercq, rue Houchard, 85. — Renée Degraeve, rue Nationale, 138. — Jean Vandaele, rue Aristide-Briand, 13. — François Mynard, rue de Turenne, 15.

Décès. — Jacqueline Blauwblomme, 9 jours rue du Touquet, 9. — Antoinette Sohik, 20 ans, soigneuse, épouse Adam Bardell, rue Nationale, 138. — Michel Durot, 8 jours, rue Rouget de l'Isle, 108. — Emma Vincent, 46 ans, épouse Louis Acquette, rue des Ursulines, 56. — Louis Desprez, 67 ans, rue Descartes, 8. — Léonia Delesalle, 81 ans, veuve de Adelphie Desrousseaux, rue de Gand, 428. — Jean-Louis Duterte 83 ans, rue de Fives, 26.

REMERCIEMENTS

Monsieur Ernest WITTEMBERG et sa famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil qui vient de les frapper en la personne de

Mademoiselle Jeanne WITTEMBERG

adressent leurs sincères remerciements aux personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 3312.

HALLUIN

UN GLOBE-TROTTER ECHOUE AU VIOLON

Durant la matinée d'hier, un sujet letton, du nom de Emmanuël Kotulsckis, né à Kiew, le 14 mai 1897, se disant ex-capitaine de la cavalerie de l'ancienne armée russe, actuellement globe-trotter, se présentait à la gendarmerie pour le visa de ses papiers. Etant démuni du carnet obligatoire anthropométrique, il fut arrêté sur le champ et transféré au parquet de Lille.

Ce dernier qui déjà, en 1925-1926, avait effectué le tour du monde, se proposait cette fois encore d'entreprendre ses pérégrinations du tour de la terre, en motocyclette, afin, disait-il, de pouvoir, à l'issue de sa tournée, écrire un livre historique sur son voyage qui se termine sans qu'il se doutait au violon.

Statistique hebdomadaire du chômage. — Durant la semaine du 7 au 13 janvier, le fonds municipal de chômage a payé 1.386 chômeurs complets 905 h., 481 f.), soit une diminution de 132 sur la semaine précédente; et 266 chômeurs partiels (208 h., 58 f.), soit une diminution de 142 par rapport à la semaine précédente. — Le total des secours alloués a occasionné une dépense de 87.521 francs.

Société d'Horticulture. — Au cours de la réunion organisée samedi, et dont nous avons rendu compte, par la société halluinoise de la Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers de France, M. Léon Vandewalle, délégué cantonal, a fait part à l'assemblée d'une heureuse initiative émise par M. Plumecocq, administrateur-directeur, de voir instituer, parmi la section d'Halluin, les fonctions de sous-délégués locaux. Répondant à cette proposition au cours de la réunion dernière, ont été désignés : MM. Camille Biltris, gendarme retraité à Menin, pour la section-frontière ; Charles-Louis Desplanques, jardinier-chef au Mont d'Halluin, et Cyrille Willecomme, chef de matériel des établissements Sion frères, rue Pasteur.

Des délégués, pour les sections du Centre et du Colbras seront désignés prochainement.

Cette heureuse réalisation ne manquera pas d'intéresser les nombreux adhérents de la Société d'Horticulture d'Halluin et environs.

Jeune Garde. — Aujourd'hui mardi, à 18 h. 30, au siège, répétition pour la fanfare.

Le banquet de la Saint-Sébastien. — La société des archers de la « Saint-Sébastien » tiendra son banquet annuel samedi 19 janvier, à 19 h., au siège, café des « Vieux Amis », rue des Ecoles.

Encouragement national. — Les bénéficiaires de l'Encouragement aux familles nombreuses peuvent aujourd'hui mardi, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., se présenter au percepteur, rue du Midi, munis de leur livret.

Etat Civil. — **Décès.** — Appoline Debois, 79 ans, avenue de l'Hôpital, 32.

La Braderie des Commerçants du Centre de Tourcoing

UN COIN DE LA BRADERIE.

Pour une fois, savez-vous, — comme disent nos amis d'outre-Mouscron — les commerçants de Tourcoing ne pourront pas se plaindre du temps, qui a singulièrement favorisé leur braderie d'hiver. Pas de neige, pas de pluie, un petit soleil pas très chaud, mais pas froid non plus, si l'on ose dire... Le résultat, c'est que la foule a envahi, dès 9 h., les places du centre de la ville et les rues adjacentes, surtout la rue Saint-Jacques. A ce propos, une remarque : ne pourrait-on, les jours comme celui-là, détourner pour quelques heures la circulation par la rue du Haze, comme on l'a fait pendant huit jours pour le repavage ? Les autos se fraient un passage dans la foule, péniblement at... dangereusement, produisant des remous et des reflux qui, pour ne pas être marins, n'en sont pas moins désagréables.

La braderie elle-même, on la connaît, rien de bien neuf en somme, mais grande abondance de marchandises diverses et belle floraison de camelots, depuis le marchand établi, ayant pignon sur rue, jusqu'au Nègre du Sénégal détaillant ses jujubes avec des gestes fébriles et des appels frénétiques, en passant par le Fackir qui escamote les tablettes de chocolat dans un foulard en prévenance directe des Etats du maharajah d'Haïderabad ou de Kapurthala... Tout au moins, c'est lui qui l'affirme... Et nous le croyons sur parole.

Les marchands de machines parlantes et autres casse-oreilles ont installé leurs pik-ups les plus tonitruants.

Un point est acquis : il y avait beaucoup à vendre.

Un point est à établir : A-t-on beaucoup vendu ? ...çà, c'est une autre affaire.

RONCQ

Séance récréative. — La section J. O. C. F. de Roncq organise pour le dimanche 27 janvier, à 17 h., salle des fêtes, rue du Docteur-Galissot, une séance récréative.

Il sera interprété « Le Nid Déserté », drame familial en trois tableaux et une comédie désopilante en un acte : « J'ai dompté ma femme ».

La représentation se terminera par un tirage au sort de primes gratuites.

Assistance aux vieillards. — Aujourd'hui mardi, à la Recette Municipale, de 9 à 15 h.

Les allocations aux femmes en couches, prime d'allaitement maternelle, seront également payées.

Fanfare du Blanc-Four. — Aujourd'hui mardi, à 18 h. 30, Café de l'Etoile, cours gratuit de solfège.

LINSELLES

Clique Scolaire. — Aujourd'hui mardi, répétition des tambours et clairons de 19 h. à 20 h. 30. Préparation pour le concours.

Amicale laïque. — C'est le dimanche 13 janvier, qu'eut lieu le concert de gala organisé par l'Amicale avec le concours d'artistes locaux et régionaux.

Les chansons furent interprétées de façon remarquable pour tous les dévoués artistes. M. Guilbert, comique militaire ; Mme Poliet, M. Dewisme, le jeune Albert Flament qui eurent tous leur part de succès.

La partie théâtrale fut aussi des plus réussie dans « Jules-César » et « L'As », comédies bouffes en 1 acte.

Le clou de la fête fut le ballet des Roses et des Papillons, création inédite de M. Lefebvre, directeur d'école à Linselles.

La fête se termina par une apothéose qui fut très applaudie et tous les amis de l'école se donnèrent rendez-vous pour le début d'avril ou aura lieu le prochain concert.

Merci aux amis de Bondues qui ont offert spontanément leur concours et à M. Charles Muliez, maire de Bondues qui voulut bien honorer de sa présence la petite fête.

Football — Dimanche, l'équipe 1 B du F. C. Linsellois recevait sur son terrain de la Vignette, en match amical, l'équipe correspondante du S. O. Roncquois.

Le match, qui commença à 14 h. 15, fut plaisant à suivre dans l'ensemble, les équipes prenant tour à tour, l'avantage et donna lieu à un match nul : 1 but à 1.

A la mi-temps, Roncq menait par 1 à 0. Arbitrage satisfaisant.

MOUVAUX

Pour les chômeurs. — Au cours d'une réunion de la Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers de France, une collecte faite pour les chômeurs, a produit la somme de 16 francs qui a été remise entre les mains du Trésorier du Comité d'entr'aide.

Tournée du Percepteur. — Le Percepteur se rendra à la Mairie samedi 19 janvier, de 8 h. 30 à 10 h. 30.

Il paiera en même temps les allocations mensuelles de décembre trimestrielles (4e trimestre 1934) et semestrielles (2e semestre 1934). Se munir de la carte de paiement.

Consultations du nourrissons — Jeudi à 15 heures, à l'Hospice : docteur Ducoulombier

Retraites ouvrières. — Le paiement des retraites ouvrières et paysannes aura lieu mardi 5 février, à 6 heures, à la Mairie.

Etat Civil. — **Naissances** : Charlet Pierre, rue Rouget de l'Isle, 5. — Millescamps Gustave, rue de Roubaix, 64.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI

IL A APPORTE NOTAMMENT LA SOLUTION A DES PROBLEMES CONCERNANT DES TRAVAUX EN COURS ET EN PROJET

Le Conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de M. Albert Bailly, maire, en session ordinaire de janvier, dix-huit conseillers étaient présents et M. Georges Decottignies fut nommé secrétaire de séance.

Après lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité, le Conseil municipal examine l'ordre du jour suivant :

Construction d'un pavillon d'isolement et installation sanitaire à l'Hôpital-Hospice. — Après examen du devis présenté pour la construction d'un pavillon d'isolement et installation sanitaire pour l'hospice-hôpital, le Conseil décide de prendre la moitié des frais à sa charge, soit une somme d'environ 40.000 fr. en sollicitant d'autre part du Pari Mutuel une subvention d'égale importance, pour permettre la réalisation de ce projet.

Raccordement de la rue Calmette au Grand Boulevard. — Le Conseil admet de voter sa participation dans les frais de construction de la chaussée latérale entre le lieu dit « Le Buisson » et le boulevard Clémenceau, en adoptant la même participation pour le tronçon compris entre la rue de la Rianderie et l'avenue Foch, à condition toutefois d'obtenir la participation des riverains intéressés. Il est ensuite donnée lecture du rapport de M. l'Ingénieur du service vicinal, traitant favorablement ce projet de raccordement.

Projet de lotissements. — Avis favorable est donné aux projet de lotissements présentés par MM. Jean Virnot pour un terrain situé rue du boulevard et les consorts Louis Dupont, pour un second terrain sis boulevard de Tourcoing, au lieu dit « Le Quesnes ». Le même avis est accordé à un projet de lotissement présenté par M. Bourgois, sous réserve d'une mise en viabilité dudit lotissement.

Dénomination de la rue du boulevard. — Donnant suite à de nombreuses réclamations et à de nombreux avis différents et opposés, sur la dénomination de cette rue, le conseil décide de maintenir le statu quo et de laisser à cette artère son nom primitif de « rue du Boulevard ».

Demande du Syndicat d'Enseignement du Nord. — Après examen d'une demande présentée par ce syndicat le conseil s'associe au vœu exposé et lui donne son appui en ce qui concerne notamment le rétablissement des postes supprimés dans l'enseignement.

Société des Courses du Croisé-Laroche. — Faisant suite à la demande présentée par la Société des Courses du Croisé Laroche, le Conseil adopte le maintien de la subvention antérieure et annuelle accordée à ladite société.

Le taux des contributions foncières. — Concernant l'application de l'article 3 de la loi du 6 juillet 1934, le Conseil se propose de demander à M le Préfet du Nord l'application de cet article visant le taux en principal des contributions foncières.

Vote de crédits. — L'assemblée sur la proposition de M. le maire, effectue ensuite un vote de crédits insuffisants pour terminer l'exercice de 1934.

Adhésion à la Caisse départementale de Compensation pour les allocations familiales. — A l'unanimité le Conseil décide de donner son adhésion à la Caisse départementale de Compensation pour le service des allocations familiales au personnel communal.

Demande des bénéficiaires de la loi Loucheur. — Afin de donner satisfaction à une demande des bénéficiaires de la loi Loucheur, concernant la côte personnel mobilière, M. le maire rend compte à ses collègues des démarches faites à ce sujet et donne lecture d'une lettre du contrôleur des contributions directes.

La question du tramway J. — M. Albert Bailly, maire, entretient ensuite l'assemblée sur la nouvelle organisation de la Compagnie des Tramways « J » allant de Lille à Tourcoing, en passant par Marcq-Bourg et Mouvaux en application depuis un mois environ. Cette compagnie a, paraît-il, substitué les voitures anciennes par des nouvelles plus rapides, mais en en supprimant deux sur le trajet. Tout en reconnaissant à cette compagnie le droit de modifier son organisation, le conseil se fait l'interprète de la population marcquoise en souhaitant que l'horaire des tramways sont respecté, car, depuis ces temps derniers, beaucoup d'ouvriers se plaignent que du fait de l'irrégularité du tramway « J » ils arrivent en retard à leur travail, ce qui leur cause de sérieux inconvénients. En conséquence, l'assemblée décide d'émettre le vœu suivant :

« Le Conseil municipal de la ville de Marcq-en-Barœul, ému des nombreuses réclamations des usagers du tramaways (ligne J), sans vouloir s'immiscer dans l'organisation intérieure de la Compagnie, demande à cette dernière de modifier l'organisation actuelle si elle ne peut respecter l'horaire par suite des modifications dans le service d'exploitation, pouvant citer de nombreux exemples où des ouvriers ont été mis à pied, pour être arrivés trop tard au travail ».

LA GRANDE FETE ANNUELLE DE LA MAISON FAMILIALE DU BUISSON

La Maison Familiale du Buisson célébrait, dimanche, le 11e anniversaire de sa fondation. Cette fête, vraiment familiale, eut tout l'éclat, tout l'entrain et tout le succès que l'on pouvait souhaiter.

Dès 9 h. du matin, les pupilles en placement et les « anciens » arrivaient en grand nombre, donnant au quartier du Buisson cette note de gaîté des grands jours.

De loin, de très loin, on pouvait apercevoir, en haut du grand mât qui do... pavillons français, belge et polonais que le vent, joyeusement, faisait flotter

A 11 h. 30, en l'église paroissiale St-Louis du Plouich, à Marcq, une messe en musique fut célébrée par M. l'abbé Wasier, aumônier de la Maison Familiale. Ce fut ensuite le grand banquet traditionnel.

On remarquait, à la table d'honneur, du Tribunal pour enfants et adolescents de la Seine ; Me Boudier, ancien chef de cabinet du vice-président du Conseil des ministres, avocat à la Cour, représentant les œuvres parisiennes de la Protection de l'enfance ; M. Robert Baudelle, directeur de la Maison Familiale ; M. Léon Carrez, inspecteur principal ; MM. Henri Verhelle, Fernand Pessemier, Victor Dignoire, inspecteurs ; MM. Alphonse Tahon, secrétaire de la Société de patronage ; Pipart, caissier principal de la Banque de France à Tourcoing, une importante délégation de « chefs » et d' « anciens » de la société, etc... Au dessert, M. Stahl remercia, en un toast très applaudi, tous les enfants d'être venus, en si grand nombre, répondre à son appel. Il leur dit toute sa joie et sa fierté de se trouver, une fois de plus, au milieu d'eux. Il fit, ensuite, la proclamation solennelle des récompenses : témoignages de satisfaction et primes de reconnaissance, décernées aux chefs de la Société de patronagge.

La fête se termina par le tirage d'une tombola, l'interprétation d'un programme dramatique et la projection de trois films.

Accidents du travail. — Dans la salle de teinturerie de la Cotonnière de Fives, rue d'Héricourt, un manœuvre, M. Julien Naert, âgé de 23 ans, domicilié rue de Lille, 185, à La Madeleine, en déplaçant une bonbonne d'eau de javel, a reçu une partie du liquide dans l'œil : 4 à 5 jours.

— A la biscuiterie des Arts, rue des Flandres, 220, un apprenti, M. Jules Descamps, âgé de 14 ans, demeurant 7, chemin du Moulin-Delmar, à Marcq-en-Barœul, s'est fait prendre le doigt dans une porte : 12 jours.

— A la chocolaterie Delespaul-Havez une magasinière, Mme veuve Brodelle Emilienne, âgée de 51 ans, demeurant 16 rue Saint-Pierre, à La Madeleine, en portant une pile de boîtes, s'est fait un effort au poignet : 15 jours.

— Un monteur de lignes aériennes travaillant pour le compte du réseau électrique de la région lilloise, M. Edgard Casier, demeurant à Lille, rue Bernard-Palissy, 29, en effectuant un montage rue du Docteur-Calmette, est tombé sur une brouette : 15 jours.

— Chez M. Jacques de Faralle, employé, rue de Wasquehal, une femme de ménage, Mme Marcelle Lejeune, âgée de 25 ans, domiciliée rue des Parvenus, 8, à Marcq-en-Barœul, a reçu une charbonnière sur le pied droit : 10 jours.

EN BELGIQUE

HERSEAUX

Vol audacieux dans une boucherie

Un vol audacieux a été commis dans la matinée de samedi à la boucherie Rudelopt-Detraux, 143, rue du Crétinier, à Herseaux. Il était environ 10 heures, quand Mme Rudelopt, qui était seule dans le magasin, son mari et sa belle-fille étaient sortis, vit entrer deux hommes élégamment vêtus. L'un, le plus grand, commanda un beefteack, cependant qu'il s'adressait à son compagnon en langue étrangère et celui-ci fit un signe affirmatif de la tête, et un second beefteack fut commandé. Pour payer son achat, l'individu prit un billet de 100 fr. français dans un calepin, demandant à la bouchère de lui rendre 80 fr. en argent français et le reste en belge. Mme Rudelopt alla sans méfiance dans sa cuisine pour y chercher la clef de sa chambre et s'en fut au premier étage.

Elle s'occupait rapidement de compter la monnaie française qu'elle devait rendre aux clients quand, tout à coup, elle vit avec effroi le plus grand des individus qui s'approchait d'elle. Le voyou lui lança un violent coup de poing et la malheureuse tomba par terre sans connaissance. Cependant des clients voyant la porte de la boucherie fermée, probablement par le complice, vinrent avertir le fils de la victime qui habite à proximité. Celui-ci entra par la porte d'un couloir situé à côté de la boucherie.

Il aiguilla ses recherches vers la chambre de ses parents et là, il trouva sa mère étendue au pied du lit. Elle avait les pieds liés au lit par une lanière de cuir et la tête par une cordelette. Revenue aussitôt à elle, elle raconta la scène qui s'était déroulée.

On fit immédiatement l'inventaire et l'on constata que le billet de 100 fr. français avait disparu ainsi que 7.400 fr. belges qui se trouvaient dans une boîte enfermée dans la garde-robe.

Les deux individus ont pu fuir par une entrée particulière longeant l'habitation. Il est étonnant qu'à une heure où la rue est si animée, personne n'a remarqué les individus et de ce fait on ne sait la direction qu'ils ont prise.

Le signalement des deux individus a été donné à la gendarmerie qui poursuit activement son enquête.

MOUSCRON

LE REVOLVER... N'ETAIT PAS CHARGE

Il y a quelques jours, une discussion avait surgie entre les nommés : Dewilde Adolphe, terrassier, né à Vive St-Baron, le 27 mars 1874, et Vanhœnacker Georges, bacleur, né à Belleghem, le 20 mai 1916, demeurant tous deux à Mouscron, rue du Tombrouck, respectivement n. 113 et 114.

Dewilde rencontra Vanhœnacker et la discussion recommença, à un certain moment, Dewilde sortit un revolver de sa poche et fit le geste de tirer sur son adversaire, ce que voyant, celui-ci sauta sur Dewilde et le désarma. Tous deux ont porté plainte à la police. l'arme qui n'était pas chargée appartenant à Dewilde et rapportée au bureau de police par Vanhœnacker, a été tenue à la disposition de la justice. La police locale a ouvert une enquête.

Académie de musique. — La distribution solennelle des prix aux élèves de l'Académie de musique aura lieu en la grande salle de l'Hôtel de Ville dimanche 20 janvier, à 10 h. 15. Une audition musicale sera donnée par l'orchestre symphonique et par les élèves lauréats.

Fête jubilaire. — Mardi 22 janvier, à 19 h. 30, en la salle des fêtes de la Fraternelle, aura lieu une grande fête syndicale à l'occasion de la remise des cannes de fidélité aux jubilaires ayant 25 années d'affiliation au syndicat du bâtiment « La Fraternelle » et dont les noms suivnet : Vanierberghe Liévin ; Warrot Henri; Geldhof Théophile ; Vanstaceghem François ; Verselle Charles ; Kints Victor ; Leclercq Léopold ; Dassonville Arthur; Liénaert Gustave ; Vandewiele Rémy ; Laveugle Emile ; Verhoost Henri ; Depauw Jules ; Cocu Gustave ; Coulon François ; Declercq Arthur ; Dassonville Etienne ; Heyse Emile.

Cette cérémonie sera suivie d'une magnifique partie récréative avec le concours des sections de jeunesses féminines et de la Symphonie ouvrière « La Fraternelle ».

Bal. — Les anciens et anciennes élèves de l'Ecole moyenne organiseront la samedi 2 février à l'Hôtel Stockman, leur deuxième bal annuel.

Les voleurs à l'œuvre. — Des individus se sont introduits nuitamment par effraction dans le magasin d'alimentation « A l'Egalité », rue du Repos.

Ils y ont enlevé une somme d'environ 10.000 francs qui se trouvait dans un des tiroirs du comptoir. Plainte a été déposée à la police.

Mouvement de la population. — Pendant l'année 1934 il y eut : 602 naissances ; 434 décès et 283 mariages.

La population mouscronnoise se chiffre à fin 1934 à 35.013 habitants contre 35.403 en 1933.

Etat Civil. — **Naissances.** — Callens Albert, rue de Rollenghem, 125 ; Wallandt Monique, rue Edouard Anseele, 40; Mootier Simonne, rue du Nouveau-Monde 585 ; Degraeve Marie, avenue du Château, 57 ; Hoste Blanche, Maternité; Foré Paulette, Maternité ; Gillot René, Maternité ; Toffolo Jacqueline, Maternité ; Degeest Roland, rue des Prés, 17 ; Van Toruhout Georgette, rue des Fleurs, 14 ; Maes Jérôme, rue du Mont-à-Leux, 13 ; Delbeke Reineide, rue Curiale, 8.

Publications. — Cammaert Maximilien, brasseur, et Kint Marie, s.p. ; Decock André, peintre, et Ver Hoye Hélène, soigneuse ; Van Lierde Jean, leveur de laines et Santelé Sidonie, ménagère.

Décès. — Decock Hélène, 38 ans, Chaussée de Lille, 28 ; Verbrugghe Jacques, 3 mois, chaussée du Risquons-Tout, 40 ; Vanhoet Emélie, 90 ans, rue des Hirondelles, 21 ; Brules Marie, 73 ans, rue Saint-Achaire, 80 ; Lange Marie, 80 ans, rue du Général Leman, 44 ; Buliet Monique, 6 mois, rue du Labyrinthe, 62 ; Mellen Anne, 74 ans, Grande Rue, 60 ; Vercruysse Julien, 47 ans, rue Traversière, 43.

COURTRAI

Football. — Le « derby courtraisien », qui se disputait dimanche, a vu le Stade et Courtrai-Sports faire match nul : 1 but à 1.

Une foule nombreuse entourait le terrain du Stade, pour assister à cette rencontre capitale. — Les « rouges-jeunes » gagnent le toss. Le terrain est très glissant. La première descente est menée par l'aile gauche gauche stadiste, mais Vandenbulcke botte à côté. Les Sportsmen répondent par une belle contre-attaque et Feys est obligé d'intervenir sur envoi de Ameye. Un corner en faveur des visiteurs reste sans résultat. Le Stade insiste, mais la défense adverse veille. Dhooghe rate une occasion unique. Puis, sur Hands, Groenweghe donne un magnifique envoi que Feys bloque magistralement. Le jeu est partagé. Millecam se distingue par son jeu courageux. Les dernières minutes de la première mi-temps se poursuivent sans changement. — Au repos : 0 à 0.

A la reprise, les Sportsmen se lancent à l'attaque mais Nollet renvoit. Les Stadistes font plusieurs beaux essais infructueux. Venneste et Degioria sont souvent mis en difficulté par les avants stadistes. Un coup franc est botté par Lecluysse dans les mains de Forment. Puis, Vandenbulcke s'échappe et manque de peu. Deux corners pour les visités restent stériles. Sur effort personnel, Blondeel ouvre le score pour le Stade, à la 30e minute. — Sur échappée, Ameye égalise à la 40e minute. La continuation du match ne change plus rien au résultat et la fin est sifflée sur un match nul.

Politique régionale

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

CANTON DE TOURCOING-SUD

UNION RÉPUBLICAINE

Une mise au point de M. A. Bailly

M. A. BAILLY, candidat de l'Union Républicaine, nous communique, avec prière d'insérer, la mise au point suivante qu'il adresse au candidat du Front Républicain :

« Je me permets de vous dire que j'ai prévenu vos désirs d'union contre le Front Commun au second tour. Dans la réunion que j'ai tenue au Blanc-Seau, j'ai prié, de ma propre initiative, et certain d'être suivi par mes amis, l'engagement public de faire passer avant tout, les intérêts du pays et du canton et, en cas d'infériorité d'une seule voix contre mon concurrent, de lui céder l'honneur de lutter contre le Front Commun.

« Cette déclaration date de plus de trois semaines ; elle fut faite devant un nombre considérable d'électeurs, au premier rang desquels était le secrétaire de l'Alliance Démocratique. Dans cette même salle, le secrétaire la semaine dernière, ce même secrétaire parlait de moi, au début de sa harangue, en termes élogieux, dont je le remercie, parce qu'ils laissent espérer des facilités d'entente future et présentait son candidat actuel. Celui-ci, interrogé par un auditeur sur ce qu'il ferait au second tour, en cas d'infériorité, répondit, parait-il, car je n'y étais pas :

« Je ne sais, je suis lié à mon parti qui en décidera ». Le parti avait là ses chefs au complet. Aucun n'a rien dit. Quel est donc, selon vous, celui qui est respectueux de la discipline républicaine ? »

PARTI SOCIALISTE

Une importante réunion

On nous communique :

« Une importante réunion socialiste se tiendra à Tourcoing, vendredi 18 janvier, à 19 heures, salle Jean-Jaurès, rue Carnot, 7.

« Assurée du concours de MM. Lebas, député-maire de Roubaix ; Dr Dupré, adjoint au maire, député de Roubaix et Albert Inghels, député-maire de Tourcoing, candidat au Conseil général, cette réunion dépassera le cadre d'une simple conférence électorale. Elle rassemblera tous les travailleurs que menace une nouvelle diminution des salaires toute la classe laborieuse victime d'une crise économique sans précédent, tous les démocrates sincères et les laïcs fermement attachés à leur idéal de justice sociale et de paix.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

Famille. — Permanent de 10 h. 30 à 18 h. ; soirée à 20 h. 15 : « Ramenez-les vivants ».
Bosy. — 15 et 20 h. 45 : la grande revue « Vos Yeux Eblouis ».
Sémée. — Permanent de 14 à 18 h. 30 ; soirée à 20 h. 30 : Liliane Hervey dans « Suzanne, c'est Moi ».
Capitole. — 15 et 20 h. 45 : Georges Carpentier dans « Tobbogan ».
Union. — 15 et 20 h. 30 : Fernandel dans « Une Nuit de Folies ».
Mondial. — 8 h. 30 : « Mam'zelle Spahis » et « Le Tunnel ».

Dernière Heure

LA SARRE AURAIT VOTÉ SON RATTACHEMENT A L'ALLEMAGNE

« La Sarre aurait voté son rattachement à l'Allemagne, du moins les dépêches reçues sur les premières phases du dépouillement du scrutin semblant l'indiquer. Bien qu'au cours de ces dernières semaines, un net mouvement en faveur du statu que ait été constaté, les menées nazies de terreur et d'intimidation ont rallié en dernière heure la masse des hésitants. »

MARCEL THIL CHAMPION D'EUROPE DES POIDS MI-LOURDS

Il a battu aux points l'Anglais MAC AVOY

Le Français Marcel THIL Champion d'Europe des mi-lourds

Hier soir, au Palais des Sports, à Paris, MARCEL THIL rencontrait l'Anglais MAC AVOY pour le titre de champion d'Europe des poids mi-lourds.

THIL a battu MAC AVOY aux points, reprenant le titre qu'il a déjà détenu.

LA CHAMBRE RÉFORMERA SON RÉGLEMENT

Elle doit commencer aujorrd'hui l'examen des deux rapports relatifs à la première étape de la réforme

La Chambre abordera cet après-midi la discussion des deux rapports de M. André-J.-L. Breton, relatifs à la première étape de la réforme du règlement de la Chambre. Elle consiste à supprimer les improvisations de séances par une réglementation plus stricte du droit d'amendement, dont les auteurs seront autorisés à être entendus par les Commissions.

Celles-ci devront, à cet effet, déposer un rapport provisoire après l'examen des projets de propositions de loi, puis procéder à une seconde lecture au cours de laquelle seront examinés les amendements. Cette seconde lecture terminée, ne pourront être soutenus en séance que les amendements, soit acceptés par la Commission ou le Gouvernement, soit reproduisant des textes du Gouvenement ou votés au Sénat, ou provenant de Commissions consultées pour avis, soit relatifs à des alinéas modifiés en seconde lecture.

En outre, les auteurs d'amendements ne pourront modifier leurs textes au cours de la discussion. D'autre part, à tout moment après la clôture de la discussion générale, l'urgence pourra être demandée et obtenue : la recevabilité des amendements se trouvera alors encore réduite.

Une publicité plus grande sera donnée aux travaux des Commissions.

Le débat soulèvera un certain nombre de questions, parmi lesquelles celle de l'existence même des commissions parlementaires, de leur composition, de leur nomination, des amendements, etc. Une dizaine d'orateurs se sont fait inscrire pour prendre part à la discussion.

MM. Paul Reynaud (Centre républicain) ; Guernut, Mistier, radicaux-socialistes ; Paul Simon, Martel, démocrates populaires ; Frossard, Léon Blum, Vincent-Auriol, socialistes ; Clamamus, communiste ; René Coty, républicain de gauche.

La proposition de résolution présentée par M. André J.L. Breton comporte neuf articles modifiant une quinzaine d'articles du règlement actuel. Le débat paraît, dans ces conditions, devoir occuper au moins les séances de demain et de jeudi.

Dernière Heure Sportive

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL QUI SERA OPPOSÉE AUX ESPAGNOLS

Le Comité de sélection de la Fédération française de football s'est réuni hier soir au siège de la Fédération, rue de Londres, à Paris, à l'effet de composer l'équipe de France, qui sera opposée le jeudi 24 janvier, à Madrid, à l'équipe nationale d'Espagne.

Voici la formation de l'équipe : but : Thépot (Red-Star Olympique) ; arrière droit : GONZALES (Sporting-Club de Fives-Lille) ; arrière gauche : Mattler (F. C. Sochaux) ; demi droit : Gabrillargues (F. C. Sète); demi-centre : VERRIEST (R. C. de Roubaix) ; demi gauche : Lehmann (F. C. Sochaux) ; Avants : extrême droit : Courtois (F. C. Sochaux) ; intérieur droit : Alcazar (Olympique Marseille) ; avant-centre : Nicolas (F. C. Rouen) ; intérieur gauche : Rio (F. C. Rouen) ; extérieur gauche : Langiller (Red-Star Olympique). Remplaçants : Liense (F. C. Sète), Diagne (R. C. Paris), Fritz Keller (R. C. Strasbourg). La présence de GONSALES qui, dimanche, à Fives, a été légèrement blessé au genou, est subordonnée à son état de santé, qui sera jugé dimanche prochain.